

Procès-verbal de l'assemblée spéciale de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le lundi 17 décembre 2012, à compter de 19 h 30 à la salle du conseil municipal, 125, 12<sup>e</sup> Rue.

### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

Mesdames, Messieurs:  
Gilbert Pilote, maire  
Pauline Lauzon, conseillère  
Diane Sirard, conseillère  
Mario Lachaine, conseiller  
Georges Piché, conseiller  
Mario Léonard, conseiller  
Yvon Forget, conseiller

et formant quorum,

Était également présent Normand Bélanger, directeur général

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le Maire déclare l'assemblée ouverte.

### **CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu leur avis de convocation dans les délais prescrits par la loi.

**300-12-12**

### **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Constatation de l'avis de convocation
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption des prévisions budgétaires 2013
- 5- Adoption des taux de taxes 2013
- 6- Adoption des taux d'intérêts sur arrérages 2013
- 7- Adoption des taux d'intérêts sur arrérages 2012 et avant
- 8- Adoption des taux d'intérêts sur les comptes divers dus en 2013
- 9- Période de questions
- 10- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2013**

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter les prévisions budgétaires pour l'année 2013 telles que présentées par Monsieur le Maire et décrites ci-dessous.

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013**

<b>REVENUS</b>	
TAXES FONCIÈRES	2 381 340 \$
TAXES DE TARIFICATION	621 164 \$
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	322 870 \$
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	449 480 \$
TRANSFERTS	895 351 \$
APPROPRIATION DU SURPLUS	69 000 \$
<b><u>TOTAL DES REVENUS</u></b>	<b><u>4 739 205 \$</u></b>
<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	672 554 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	461 291 \$
TRANSPORT	1 124 817 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	641 379 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	23 171 \$
URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	578 330 \$
LOISIRS ET CULTURE	658 646 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	84 565 \$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	284 102 \$
<b><u>TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</u></b>	<b><u>4 528 855 \$</u></b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS</b>	
ADMINISTRATION	20 000 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	8 000 \$
TRAVAUX PUBLICS	100 000 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	25 000 \$
LOISIRS ET CULTURE	52 350 \$
RÉSERVE FINANCIÈRE (élection 2013)	5 000 \$
<b><u>TOTAL DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS</u></b>	<b><u>210 350 \$</u></b>
<b><u>TOTAL DES DÉPENSES</u></b>	<b><u>4 739 205 \$</u></b>

ADOPTÉE

302-12-12

### ADOPTION DES TAUX DE TAXES POUR L'ANNÉE 2013

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter les taux de taxes pour l'année 2013 comme suit :

<b>TAUX DE TAXES 2013</b>	
<b>FONCIÈRES GÉNÉRALES</b>	
0.8577 \$ du cent dollars d'évaluation	
<b>IMMEUBLES NON RÉSIDENTIELS</b>	
0.10 \$ du cent dollars d'évaluation	
<b>SECTEUR URBAIN (règlements n° SQAQ, 270, 45, 116)</b>	
0.1082 \$ du cent dollars d'évaluation	
<b>À L'ENSEMBLE (règlements n° 43, 59, 63, 69, 74, 75, 84, 92, 95, 102, 107, 117)</b>	
0.0848 \$ du cent dollars d'évaluation	
<b>DE SERVICES (aqueduc, égout)</b>	
6.5797 \$ du mètre linéaire	
<b>ORDURES (par unité de logement):</b>	
Résidences :	161.50 \$
Chalets :	161.50 \$
Fermes :	323.00 \$
Roulottes :	161.50 \$
Commerces :	161.50 \$
Bacs additionnel	165.00 \$
<b>EAU (par unité de logement)</b>	
Logements :	158.75 \$
Commerces :	158.75 \$
Secteur Windigo :	100.00 \$
<b>TARIFICATION PARTICULIÈRE</b>	
Roulottes (séjour)	120.00 \$
Règlement numéro 122	50.00 \$

ADOPTÉE

303-12-12

### ADOPTION DES TAUX D'INTÉRÊTS SUR ARRÉRAGES DE TAXES 2013

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que le taux d'intérêt applicable aux comptes de taxes 2013 et non payé à leurs échéances soit de 8 % l'an.

ADOPTÉE

304-12-12

### ADOPTION DES TAUX D'INTÉRÊTS SUR ARRÉRAGES DE TAXES 2012 ET AVANT

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Forget et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents.

**QUE** le taux d'intérêt applicable aux comptes de taxes 2012 et avant et non payés à leurs échéances soit de 8 % l'an, et ce, pour l'année 2013.

ADOPTÉE

**305-12-12**

**ADOPTION DES TAUX D'INTÉRÊTS SUR LES COMPTES DIVERS DUS EN 2013**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

**QUE** le taux d'intérêt applicable aux comptes divers dus à la municipalité et non payer à leurs échéances soit de 12 % l'an, et ce, pour l'année 2013.

ADOPTÉE

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, le Maire déclare la levée de l'assemblée à 20 h 17.

---

**GILBERT PILOTE,**  
Maire

---

**NORMAND BÉLANGER,**  
Directeur général et  
Secrétaire-trésorier